

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE
L'adjudication aura lieu le mercredi 13 mars 2019 à 10h.30
Au palais de justice d'EVRY (91), 9 rue des Mazières – Salle pénale n° 1
EN UN SEUL LOT

Les biens et droits immobiliers sis à

AUVERNAUX (91),

Lieudit « Le Bois des Puits » 15 rue de Melun

Cadastrés section A n° 222 lieudit « Le Bois des Puits » pour 5 a 85 ca et section A n° 223 lieudit « Le Bois des Puits » pour 6 a 83 ca consistant en :

UNE MAISON d'HABITATION,

comportant :

- au niveau O : salle de réception, patio, cuisine, couloir, salle de bain, salle d'eau, séjour.
- au niveau R + 1 (au-dessus de la salle de réception) : deux chambres, cabinet de toilettes, salle de bain
- au niveau R + 1 (niveau principal) : palier, trois chambres.

SUPERFICIE (hors la chambre inaccessible) : **224,48 m²**

DEPENDANCES : cave et chaufferie, abri extérieur

DEUX JARDINS

Ce bien est inoccupé.

MISE A PRIX : 133.100 € (CENT TRENTE TROIS MILLE CENT EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le tribunal de grande instance d'EVRY..

CONSIGNATION : 13.310 € (à l'ordre de la CARPA séquestre)

Fait et rédigé à EVRY, le 16 janvier 2019 par l'avocat poursuivant, Signé Maître Albert COHEN.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- A Maître **Albert COHEN**, avocat au barreau de l'Essonne, 1 rue des Mazières (91050) EVRY, **TEL. 01.69.36.20.20.**
- A Maître **Jean-François JOSSERAND**, avocat au barreau de PARIS, 12 rue Poncelet (75017) PARIS, TEL. 01.45.74.57.59 – Internet www.cabinetjosserand.fr, avocat ayant poursuivi la vente et dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.
- Au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance d'EVRY, où le cahier des conditions de vente est déposé. (RG : 18/00146).
- Sur INTERNET : www.vlimmo.fr
- *Il n'y aura pas de visite.*